

LE SAVIEZ-VOUS ?



A partir du 1^{er} janvier 2021, **entrée en vigueur** de l'identité INS, une identité pour mieux prendre en charge l'usager.



Matricule
Identifiant National de Santé



5 traits d'identité
de l'état civil



IDENTITÉ INS

POURQUOI UTILISER L'IDENTITÉ INS ?



L'identité INS permet le **référencement fiable et univoque** des données de santé des usagers, sous réserve de la mise en œuvre de procédures rigoureuses d'identification. Il permet de **fiabiliser** les échanges d'informations relatives à l'usager et d'**améliorer** la qualité de sa prise en charge tout au long de son parcours de santé.



Le GCS e-Santé Bretagne donne rendez-vous aux acteurs de santé bretons pour **3 webinaires** (libéral, médico-social et sanitaire) dédiés à l'identité INS afin de leur présenter les enjeux de l'identité INS, son fonctionnement, et leur donner des clés pour la mettre en œuvre.

Vous êtes un professionnel du libéral, médico-social ou sanitaire ?

Inscrivez-vous dès à présent !



Professionnels
de santé libéraux

09 novembre 2020
13h à 14h



[S'inscrire](#)



Professionnels
du médico-social

10 novembre 2020
14h à 16h



[S'inscrire](#)



Professionnels
du sanitaire

12 novembre 2020
14h à 16h



[S'inscrire](#)